



Commune de Tolochenaz

Votation communale du 30 novembre 2025

Initiative populaire communale « La Qualité de Vie, le véritable Trésor de Tolochenaz »

Sommaire

Objet du vote	page 5
Contexte	page 6-7
Arguments du comité d'initiative « La Qualité de Vie, le véritable Trésor de Tolochenaz » (en faveur du OUI)	page 8-9
Arguments de la Municipalité (en faveur du NON)	page 10-11

Objet

Votation communale du 30 novembre 2025 relative à l'initiative populaire communale « La Qualité de Vie, le véritable Trésor de Tolochenaz »

Une initiative populaire communale « La Qualité de Vie, le véritable Trésor de Tolochenaz » a abouti le 13 janvier 2025. Elle demande, dans le cadre de la révision du Plan d'Affectation Communal, la collocation pérenne en zone non constructibles des parcelles n°4 (école, voirie), 37 (terrains de football), 38 (pavillon Audrey), 73 et 74 (En Cornachon), 72 (La Paisible), 43 (Les Emétaux), 123 (la gravière) ainsi que 151 (Boiron) et que la parcelle 61 (Pra-Salomon) conserve sa collocation actuelle.

Cette initiative, a été rejetée par le Conseil communal par une majorité de 31 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention.

Elle doit faire l'objet d'une votation populaire en vertu de l'article 149 al. 2 de la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP). Les membres du corps électoral de Tolochenaz sont donc appelés à voter.

La question à laquelle vous devez répondre :

Acceptez-vous l'initiative populaire « La Qualité de Vie, le véritable Trésor de Tolochenaz » ?

Le préavis n° 11/2025 de la Municipalité ainsi que le rapport de la Commission chargée de l'étudier sont disponibles auprès de l'administration communale 021 811 29 30 ou greffe@tolochenaz.ch

Contexte

Le 3 mars 2013, la population helvétique, vaudoise (à 56.4%) et tolochinoise (à 57.1%) acceptaient la révision de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) qui avait pour objectif notamment de lutter contre le mitage du territoire et de favoriser un développement plus dense dans les zones à bâtir existantes et notamment dans les centres. La Commune de Tolochenaz fait partie du périmètre dit « compact » du PALM (plan d'agglomération Lausanne-Morges) selon le plan directeur du canton. Selon ce plan directeur cantonal, la Commune de Tolochenaz est considérée comme « à densifier », contrairement à d'autres communes voisines plutôt contraintes de « dézoner ».

Concernant la démographie à Tolochenaz, la croissance de la population a été linéaire mais relativement faible jusqu'au milieu du XXe siècle. L'arrivée de l'autoroute dans les années 1960 s'est accompagnée d'un doublement de la population (de 350 à 700 habitants). La construction du quartier résidentiel Saux-Noyers-Caroline dans les années 80 s'est à nouveau accompagnée d'un doublement de la population, passant de 800 à 1600 habitants. Entre 2010 et 2023, la population a augmenté de de 12.5% contre 18.6% pour le canton de Vaud.

La population tolochinoise a justement été amenée par trois fois ces 10 dernières années à se prononcer sur des projets urbanistiques :

-pour le plan de quartier En Cornachon en 2016 (accepté de justesse) puis annulé par le Tribunal Fédéral, revoté en novembre 2018 et finalement refusé par 57% des votants. Ce plan avait comme objectif d'installer entre 500 et 800 nouveaux habitants répartis sur la parcelle En Cornachon ainsi que sur la moitié sud de la « Paisible » (où Audrey Hepburn a vécu).

-pour le plan de quartier Sud-Village (plus de 2'500 nouveaux habitants + une partie d'activités) dans le secteur « En Molliau », le 9 février 2020 (refusé par 52% des votants).

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2021, deux groupes partageant des visions opposées se sont constitués, aussi bien pour l'élection au Conseil Communal qu'à la Municipalité, fait révélateur des fortes tensions encore bien présentes au sein de la commune en lien avec ces récents projets de densification.

La Municipalité élue, constituée de représentants des deux groupes, a placé au sommet de ses priorités la volonté d'apaiser les tensions, alors même que le sujet de la révision du PACom (imposé par le canton) et forcément extrêmement sensible, allait être le projet phare de cette législature.

A ce titre, elle a initié dès 2022 un processus participatif, afin d'impliquer l'ensemble de la population à réfléchir à ses côtés sur la vision 2040, ligne directrice du PACom.

La Municipalité a écouté la population à chaque étape du processus et affiné sa vision en fonction des retours des citoyens. A ce titre, l'idée de déplacer les terrains de football au bord du lac et de les remplacer par de l'habitat a été abandonnée en cours de route, car largement refusée lors des ateliers.

La Municipalité a également abaissé la barre du seuil maximal de nouveaux habitants de 800 à 550 lors de sa dernière mise à jour de la vision. La densification douce dans les quartiers villas a également été abandonnée, car susceptible de générer une cascade de conflits de voisinage. Enfin, au reproche que la vision ne s'était intéressée qu'au nord de la commune, excepté le cas particulier de la zone En Molliau qui constitue un plan de développement particulier, la Municipalité a proposé dans sa dernière version d'abandonner les zones dites mixtes (habitat et activité) au sud du village, sources de conflits, pour qu'elles deviennent à terme uniquement des zones d'habitat.

Si la votation est acceptée par la population, la Municipalité adaptera sa vision et le PACom selon les préconisations de l'initiative.

Si la votation est refusée par la population, la Municipalité présentera sa vision comme ligne directrice constitutive du PACom.

In fine, quelle que soit la proposition de PACom (adaptée selon l'initiative ou suivant la vision Municipale) qui sera transmise au canton, c'est ce dernier qui le validera.

Avis du comité de l'initiative populaire « La Qualité de Vie, le véritable Trésor de Tolochenaz » (en faveur du OUI)

Le 30 novembre, vous serez appelés à voter sur l'avenir de Tolochenaz. Derrière les beaux discours sur la « durabilité » ou les « logements accessibles » se cache un projet qui prévoit une croissance démographique de plus de 30% d'ici 2040. Cela signifie 550 habitants de plus, concentrés dans des zones encore vertes comme En Cornachon ou Les Emetaux.

La qualité de vie est notre véritable trésor. Le 30 novembre, dites OUI à maintenir un environnement préservé. Par deux fois déjà, la population a refusé le bétonnage, offrant à Tolochenaz la sérénité qu'il mérite. Notre initiative est le prolongement naturel de cette volonté populaire, ferme et constante.

Quels risques concrets ?

- Plus de logements = plus de voitures, de bruit et de circulation, alors que nos routes et nos gares sont déjà saturées.
- Des espaces naturels menacés, sans garantie de protection durable.
- Des loyers « accessibles » uniquement sur le papier : sans subventions, ils seront au prix du marché, donc chers.
- Des infrastructures scolaires et sociales insuffisantes pour absorber une telle pression.

Un faux développement durable

On nous promet des énergies 100% renouvelables. Mais comment parler de durabilité lorsque les quelques espaces verts restants sont sujets à disparaître, qu'on aggrave le trafic et qu'on dégrade la qualité de vie ? La vraie durabilité, c'est équilibrer environnement, mobilité, ressources et rythme humain.

Un choix démocratique clair

Notre initiative citoyenne, signée par 293 habitants (22% du corps électoral), propose une alternative simple :

- Protéger durablement les espaces non constructibles.
- Maîtriser la croissance démographique.
- Limiter la densification brutale.
- Garantir un urbanisme au service des habitants, pas des investisseurs.

Pour qui agissons-nous ?

- Pour les jeunes : un village vivant, durable et accueillant, où il fait bon grandir et s'épanouir.
- Pour les familles : garder un cadre apaisant, avec des infrastructures adaptées.
- Pour les seniors : Un espace à taille humaine, calme et sûr, favorisant la convivialité et la sérénité.
- Pour toutes et tous : un village cohérent, paisible et durable.

L'initiative propose de protéger à long terme les zones suivantes : école, voirie, terrains de football, pavillon Audrey, En Cornachon, La Pausible, Les Emetaux, la gravière, le Boiron ainsi que Pra-Salomon.

En conclusion

La qualité de vie est notre véritable trésor. Le 30 novembre, dites un grand OUI à maintenir un environnement préservé, loin du bétonnage imposé !

OUI

Le comité d'initiative vous recommande d'accepter l'initiative populaire communale « la Qualité de vie, le véritable Trésor de Tolochenaz »

Avis de la Municipalité (en faveur du **NON**)

Pourquoi la Municipalité s'oppose à cette initiative ?

Pour un village vivant, ouvert et tourné vers l'avenir

Depuis quatre ans, Tolochenaz prépare son avenir à travers une réflexion collective : préserver notre cadre de vie, répondre aux besoins des générations futures et accompagner la transition écologique. L'initiative soumise au vote mettrait un coup d'arrêt à cette démarche. Pour continuer à avancer, la Municipalité invite la population à la refuser.

Repartir à zéro ?

Si l'initiative est acceptée, elle bloquera la révision du Plan d'affectation communal (PACom) lancée en 2021. Quatre années de travail, de réflexions et de participation citoyenne seraient balayées d'un coup. Ces échanges ont permis d'élaborer la Vision 2040 qui servira de socle au futur PACom. Ce dernier sera ensuite soumis au Conseil communal, dans le respect du processus légal et démocratique.

Que demande l'initiative ?

L'initiative veut « geler » 10 parcelles de la commune. Mais :

- 5 sont déjà protégées ou inconstructibles, et le resteront
- Les 5 autres sont stratégiques :
 - 3 concernent des équipements publics indispensables (école, UAPE, infrastructures sportives),
 - 2 autres pourraient accueillir de futurs projets utiles à la population (logements, infrastructures, commerces).

Si ces terrains sont bloqués, aucune évolution ne sera possible : ni construction, ni agrandissement, seulement la rénovation à l'identique. Les équipements sportifs resteraient figés, sans possibilité d'amélioration.

Cette approche unilatérale empêche une vision équilibrée entre nord et sud de la commune, qui prend en compte la diversité des besoins de la population et des différents quartiers.

Quelles conséquences aurait cette initiative ?

Accepter l'initiative, c'est renoncer à des projets essentiels pour les habitants d'aujourd'hui et de demain :

- de nouvelles places d'accueil pour l'enfance (crèche, école, parascolaire),
- des logements protégés pour les séniors,
- des infrastructures sportives,
- des espaces publics accueillants et rassembleurs.

La révision du PACom vise aussi à promouvoir les énergies renouvelables, renforcer la biodiversité, développer les transports publics et la mobilité active. Autant d'orientations cruciales pour un avenir durable, qui seraient paralysées par un gel rigide des parcelles.

Pour l'avenir de Tolochenaz : votons « non »

Enfermant le village dans le passé, cette initiative prive la commune d'outils pour répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques à venir. Sous prétexte de protection, elle affaiblit la qualité de vie qu'elle prétend défendre.

NON

La Municipalité et le Conseil communal vous recommandent de refuser l'initiative populaire communale « la Qualité de vie, le véritable Trésor de Tolochenaz »

NON La Municipalité et le Conseil communal
vous recommandent de refuser
l'initiative populaire communale « la
Qualité de vie, le véritable Trésor de
Tolochenaz »